

FORUM SUR L'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Sommaire – Août 2009

Le Forum sur l'évaluation de la durabilité dans le secteur de l'hydroélectricité¹ (le « Forum ») a pour mandat de créer un outil d'évaluation de la durabilité qui sera largement accepté et servira à mesurer et à orienter la performance dans le secteur de l'hydroélectricité.

Les travaux du Forum sont axés sur l'étude et la révision du protocole d'évaluation de la durabilité² (2006) de l'Association internationale pour l'hydroélectricité³ (IHA). Ce protocole constitue un outil de mesure servant à évaluer la performance sur le plan social, environnemental et économique par rapport aux critères décrits dans les *Lignes directrices sur le développement durable*⁴ (2004) de l'IHA. Le Forum détermine actuellement les enjeux dont doit tenir compte la version révisée du protocole d'évaluation tout comme la méthode de mesure à adopter relativement à ces enjeux. Son plan de travail prévoit la participation d'experts en ce qui concerne des thèmes clés en matière de durabilité dans le secteur de l'hydroélectricité, des évaluations de projet sur le terrain, des journées d'étude axées sur le protocole, la mise à contribution des principaux groupes de référence des parties concernées, des consultations du public et la mise à l'essai de la version préliminaire du protocole.

Le Forum compte quatorze membres représentant des gouvernements de pays développés et en voie de développement, des ONG à vocation sociale et environnementale et des banques commerciales et de développement ainsi que le secteur de l'hydroélectricité (voir la figure 1).

Pays en voie de développement

- Yu Xuezhong, Institut de recherche sur les ressources hydrauliques et l'hydroélectricité, République populaire de Chine
- Zhou Shichun, China Hydropower Engineering Consulting Group Co., République populaire de Chine
- Israel Phiri, directeur – Placements privés en énergie, ministère de l'Énergie et du Développement de l'eau, Zambie

Pays développés

- Geir Hermansen, conseiller principal, ministère de l'Énergie, Norwegian Agency for Development Cooperation, Norvège
- Gudni A. Johannesson, directeur général, Autorité nationale de l'énergie, Islande
- Kirsten Nyman, conseillère – politiques pour la durabilité dans le secteur de l'hydroélectricité, GTZ, Allemagne (observatrice)

Secteur de l'hydroélectricité

- Refaat Abdel-Malek, président, Association internationale pour l'hydroélectricité
- Andrew Scanlon, auteur-coordonnateur, Protocole d'évaluation de la durabilité

ONG – Aspects environnementaux

- David Harrison, conseiller principal, Équipe mondiale du programme Eau douce, The Nature Conservancy
- Joerg Hartmann, chef, Initiative sur les barrages, Fonds mondial pour la nature (WWF)

ONG – Aspects sociaux

- Michael Simon, chef, Banques de développement / GRN, Oxfam
- Donal O'Leary, spécialiste du secteur de l'eau, Transparency International

Secteur financier – Aspects économiques

- Courtney Lowrance, spécialiste de l'environnement, Groupe d'institutions financières adhérant aux principes d'Équateur
- Daryl Fields, spécialiste principale des ressources en eau, Banque mondiale (observatrice)

Président du Forum

- André Abadie, Sustainable Finance Ltd.

Figure 1 – Membres du Forum

Le Forum, qui s'est réuni pour la première fois en mars 2008 à Washington (D.C.), a ensuite tenu des rencontres en juillet 2008 (États-Unis), en septembre 2008

¹ Hydropower Sustainability Assessment Forum

² *Sustainability Assessment Protocol (2006)*

³ International Hydropower Association

⁴ *Sustainability Guidelines (2004)*

FORUM SUR L'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Sommaire – Août 2009

(Zambie), en octobre 2008 (Chine), en décembre 2008 (Brésil), en mars 2009 (Turquie) et en juin 2009 (Islande). Deux autres réunions sont prévues pour le début de 2010 (voir la figure 2). La phase de travail subséquente devrait mettre l'accent sur les applications possibles du protocole et les étapes suivantes. Le Forum s'efforce de constamment faire preuve de transparence et de bonne volonté et de toujours prendre des décisions consensuelles.

Après la rencontre initiale, quatre réunions ont été consacrées à l'établissement des fondements de la réflexion. On visait une meilleure compréhension du protocole existant (2006) et des enjeux clés (entre autres l'économie et les finances, les facteurs techniques, la transparence, la gouvernance, les mesures anticorruption, les débits écologiques, les évaluations stratégiques, les questions transfrontalières, la réinstallation et le partage des avantages). Des exposés de spécialistes et des évaluations de projet étaient au programme. En janvier 2009, le Forum a présenté aux parties concernées une ébauche des principales composantes du protocole d'évaluation de la durabilité dans le secteur de l'hydroélectricité⁵, réunissant ses propositions quant à la structure et au contenu de celui-ci, et une première série de consultations du public a eu lieu en janvier et en février 2009. Les résultats de ces premières consultations ont été examinés lors des sixième et septième réunions, et ils ont été pris en compte dans la rédaction de la version préliminaire du protocole d'évaluation de la durabilité dans le secteur de l'hydroélectricité⁶ qui a été rendue publique en août 2009 (la « version préliminaire du protocole »).

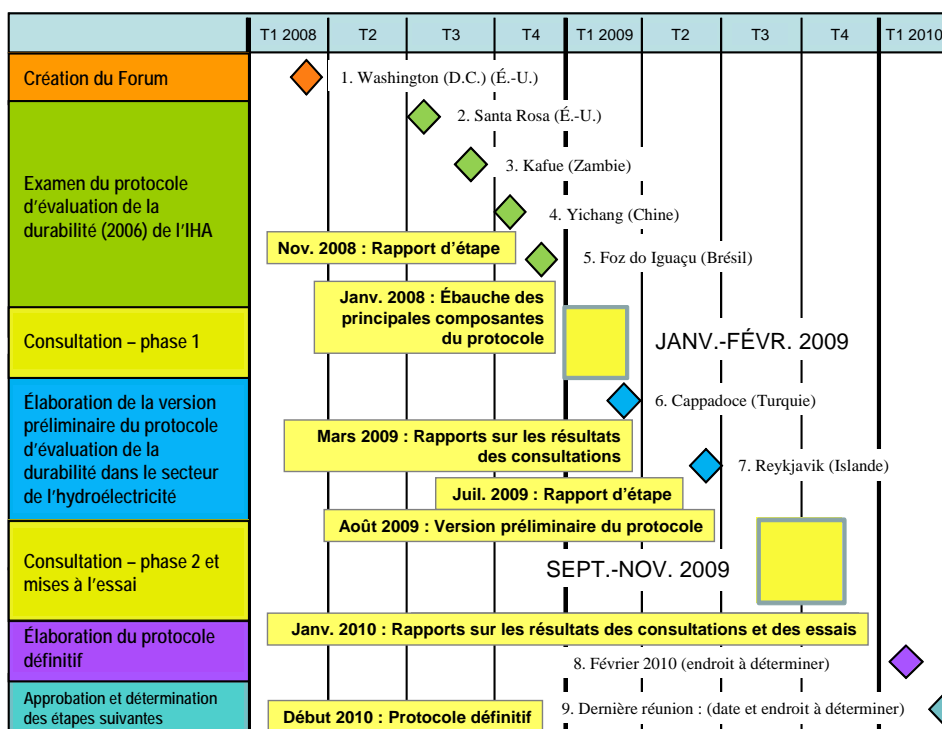


Figure 2 – Plan de travail du Forum

⁵ Draft Hydropower Sustainability Assessment Protocol Key Components Document

⁶ Hydropower Sustainability Assessment Protocol

FORUM SUR L'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Sommaire – Août 2009

La version préliminaire du protocole consiste en quatre documents dont chacun constitue un outil d'évaluation autonome propre à une étape particulière du cycle de vie d'un projet, comme l'illustre la figure 3 :

SECTION I – ÉVALUATION DES FONDEMENTS STRATÉGIQUES
Sert à évaluer les fondements stratégiques d'un projet hydroélectrique. Cette section du protocole sert de guide pour déterminer s'il y a lieu de passer à l'étape suivante : la préparation du projet.
SECTION II – PRÉPARATION DU PROJET
Sert à évaluer l'étape de préparation d'un projet hydroélectrique, étape pendant laquelle on procède aux recherches, à la planification et à la conception pour tous les aspects du projet. Cette section du protocole sert de guide pour déterminer s'il y a lieu de passer à l'étape suivante : la mise en place du projet.
SECTION III – RÉALISATION DU PROJET
Sert à évaluer l'étape de réalisation d'un projet hydroélectrique, étape pendant laquelle on procède à la construction et à la réinstallation, on concrétise les engagements et on met en œuvre des plans de gestion. Cette section du protocole aide à déterminer les conditions d'autorisation du projet et l'échéancier.
SECTION IV – EXPLOITATION DE L'INSTALLATION
Sert à évaluer le fonctionnement des installations hydroélectriques. Cette section du protocole permet de déterminer si les installations fonctionnent conformément aux principes du développement durable et si des mesures actives sont appliquées dans une optique d'amélioration continue de la performance.

Figure 3 – Sections de la version préliminaire du protocole

La version préliminaire du protocole tient compte des enjeux en matière de développement durable que le Forum a recensés et sur lesquels il s'est penché. Ces enjeux représentent divers points de vue sectoriels et sont présentés de façon structurée pour faciliter le processus d'évaluation de la durabilité. La figure 4 donne la liste des enjeux (« aspects ») évalués dans la version préliminaire du protocole, regroupés selon la perspective.

FORUM SUR L'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Sommaire – Août 2009

Perspective	Nom de l'aspect	Sections
Développement	- Besoin confirmé et adaptation stratégique	I, II
	- Évaluation des options	I
	- Politiques et plans régionaux et nationaux	I
Gouvernance	- Risque politique	I
	- Capacités institutionnelles	I
	- Gouvernance du secteur public	II, III
	- Approbations des organismes de réglementation	II, III
	- Gouvernance de l'entreprise	II, III, IV
	- Gestion et communications intégrées	II, III
	- Gestion de la construction	II, III
Enjeux techniques	- Enjeux et risques techniques	I
	- Disponibilité et gestion de la ressource hydrologique	II, III, IV
	- Optimisation de la conception et de la localisation du projet	II
	- Sécurité des actifs et de la collectivité	II, III, IV
	- Fiabilité et efficacité des actifs	IV
Enjeux financiers et économiques	- Enjeux et risques financiers et économiques	I
	- Viabilité économique (avantages supplémentaires)	II, III, IV
	- Viabilité financière	II, III, IV
	- Approvisionnement	II, III, IV
Enjeux sociaux	- Marchés, innovation et recherche	IV
	- Enjeux et risques sociaux	I
	- Évaluation et gestion de l'impact social	II, III, IV
	- Collectivités touchées par le projet	II, III, IV
	- Peuples autochtones	II, III, IV
	- Réinstallation et acquisition de terrains	II, III
	- Partage des avantages	II, III, IV
	- Main-d'oeuvre et conditions de travail	II, III, IV
	- Patrimoine culturel	II, III, IV
	- Santé publique	II, III, IV
Enjeux environnementaux	- Enjeux et risques environnementaux	I
	- Évaluation et gestion de l'impact sur l'environnement	II, III, IV
	- Biodiversité et espèces envahissantes	II, III, IV
	- Érosion et sédimentation	II, III, IV
	- Qualité de l'eau	II, III, IV
	- Déchets, bruit et qualité de l'air	III
Géographie / Espace	- Bassin hydrographique et questions transfrontalières	II, III, IV
	- Gestion du bassin versant	II, III, IV
	- Gestion des réservoirs	II, III, IV
	- Débits écologiques et régime hydrologique en aval	II, III, IV

Figure 4 – Aspects visés par la version préliminaire du Protocole

Il est entendu que les consultations et les essais pourraient se traduire par des révisions avant la production du document définitif, qui devrait idéalement être un outil pratique et succinct. Le Forum est à la recherche de points de vue et de suggestions qui l'aideront à poursuivre sa réflexion.

Au cours des mois de septembre, d'octobre et de novembre 2009, la version préliminaire du protocole fera l'objet d'essais et de consultations. Les essais permettront d'évaluer une gamme de facteurs, dont la portée, l'exhaustivité, la convivialité, l'efficacité, l'applicabilité à différentes échelles et régions, le caractère adéquat des directives de mise en place et les méthodes de présentation des résultats.

FORUM SUR L'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Sommaire – Août 2009

En ce qui concerne la consultation du public, un questionnaire en ligne sert à recueillir de la rétroaction sur la version préliminaire du protocole. Voici les principales questions qui y sont posées :

1. Caractère pratique. La version préliminaire du protocole semble-t-elle être un outil d'évaluation pratique ? Dans le cas contraire, comment le protocole pourrait-il l'être davantage ?
2. Contenu. Que pensez-vous du contenu de la version préliminaire du protocole pour ce qui est de sa pertinence, de sa qualité et de son applicabilité à un éventail de projets différents par leur nature, leur envergure et leur cadre géographique ? Quelles améliorations pourrions-nous apporter au contenu du protocole ?
3. Directives de mise en place. Trouvez-vous que l'introduction de la version préliminaire du protocole et les notes d'information sur l'audit sont utiles, et comment pourraient-elles être améliorées ?
4. Notation. Auriez-vous des méthodes à suggérer pour que tous les éléments d'un attribut soient regroupés ? Nous recherchons particulièrement des commentaires fondés sur des expériences provenant d'essais.
5. Présentation des résultats. Que pourriez-vous nous suggérer pour que les mécanismes de présentation des résultats soient efficaces et pratiques ?
6. Convivialité. Pouvez-vous faire des recommandations qui faciliteraient l'utilisation des documents ?
7. Bonne pratique de base. La cote 3 correspond à une bonne pratique de base et prend en compte les possibilités des pays ayant peu de ressources ou de capacités ou dont les projets sont de moindre envergure et beaucoup moins complexes. Faites-nous part de vos commentaires sur ces cotes. Disposez-vous d'information qui nous aiderait à comprendre en quoi consiste une bonne pratique de base pour un attribut en particulier ?
8. Pratique exemplaire éprouvée. La cote 5 correspond à une pratique exemplaire éprouvée, mais tient compte de l'application à l'échelle mondiale de cet outil de manière à ne pas la limiter exclusivement aux projets de très grande envergure disposant du maximum de ressources. Avez-vous des commentaires au sujet de ces cotes ? Disposez-vous d'information qui nous aiderait à comprendre en quoi consiste une pratique exemplaire éprouvée pour un attribut particulier ?

Le Forum entend faire constamment preuve d'une grande transparence. Vous trouverez sur son site Web le compte rendu de toutes ses réunions, notamment les documents déposés, les procès-verbaux et les présentations ainsi que plusieurs rapports d'étape :

www.hydropower.org/sustainable_hydropower/hsaf.html

Le Forum encourage vivement toutes les parties concernées à passer en revue la version préliminaire du protocole et à lui transmettre leurs commentaires. Il est possible de télécharger à partir du site Web du Forum l'information sur les essais et les consultations ainsi que le questionnaire mentionné ci-dessus.